

Continuer en L3 droit ou commencer une licence de langues ?

Par **Malia**, le 12/07/2020 à 21:15

Bonjour,

Je viens de valider ma L2 de droit aux rattrapages. C'était un redoublement et j'avais déjà redoublé ma L1.

Je suis en pleine hésitation entre continuer en L3 en droit ou commencer une licence de langues (je suis admise sur parcoursup), dans laquelle il n'y aura plus de droit dès le 2^e semestre.

En effet j'aime bien le droit mais j'ai toujours eu du mal au collège et au lycée à finir mes contrôles qui nécessitaient davantage qu'une simple réponse à la question posée, problème qui s'est accentué en licence de droit dans les matières à TD : si le sujet est un commentaire ou une dissertation je n'arrive en général pas à dépasser la rédaction de l'introduction, et pour les parties et sous-parties écrire un plan qui se tienne pas trop mal (j'ai beaucoup de mal à trouver rapidement un plan) et pas plus d'une dizaine de lignes résumant l'essentiel du contenu des parties ; si l'épreuve est un cas pratique mes notes sont généralement meilleures (mais ne dépassent pas la moyenne) puisque les cas sont évalués plus distinctement et moins sur l'ensemble du devoir. Ma lenteur, et en particulier dans la construction d'un plan et de manière générale l'organisation des idées, impacte donc mes notes de partiel mais aussi mes notes de TD car le galop d'essai compte en général pour la moitié de la note de TD.

La 1^{ère} année (= avant de redoubler que ce soit pour la L1 ou la L2) je validais les "petites matières", matières évaluées le + souvent par des questions de cours ou des QCM, sauf les oraux s'ils nécessitaient la construction d'un plan mais qui étaient compensés par les autres petites matières car dans la même unité (oraux validés dès la 1^{ère} année pour la L1 et la 2^e année après légère amélioration de la note en L2). Puis pendant mes redoublements j'ai amélioré mes notes de TD par de meilleures notes dans les devoirs faits chez soi avec l'expérience acquise la 1^{ère} année, suffisamment pour compenser, grâce aussi aux notes des petites matières, les notes de galop d'essai et les notes des partiels des grosses matières. Le confinement m'a aussi de ce point de vue là aidé car toutes mes matières à rattraper ont été évaluées par QCM.

De plus, je ne suis pas intéressée par les métiers "classiques" après des études de droit, comme notaire, avocate, magistrate... ni par des métiers accessibles dès la licence comme greffière, les métiers de la police... et les concours administratifs me paraissent compliqués à obtenir en raison de ma lenteur.

En dehors du contenu de la L3 dont les matières m'ont l'air intéressantes (très intéressantes pour certaines), ça me paraît compliqué de valider du premier coup ma L3 l'année prochaine, et même si c'est le cas ça sera très probablement de justesse. La sélection étant désormais entre la L3 et le M1, je me dis que même dans mon université je risque de ne pas être prise en master et donc de me retrouver "coincée".

C'est pourquoi je me dis qu'il serait peut-être mieux de changer de filière. Les langues m'ont toujours beaucoup intéressé, j'y ai toujours eu d'assez bonnes voire très bonnes notes, et il n'y aura presque plus de longs devoirs (y compris longs devoirs à plan donc) comme en droit (c'est une licence LEA mais avec un parcours non pas droit, économie, gestion... mais traduction, médiation interculturelle et institutions culturelles, qui m'intéresse y compris dans ses débouchés).

Merci d'avoir lu mon long message ?

Par Isidore Beautrelet, le 13/07/2020 à 08:25

Bonjour

Au vu de ce que vous nous dites, je pense que vous avez en effet raison de vouloir vous réorienter et de tout reprendre à zéro.

Tenez nous au courant !